

MÉTIER D'ARTS

Un investissement entrepreneurial

Mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2019

Présenté par : Maegen Black, directrice de la Fédération canadienne des métiers d'art/Canadian Crafts Federation

Date : Le 3 août 2018

Liste des recommandations

1. Que le gouvernement accepte la recommandation de la Coalition canadienne des arts, afin de reconnaître le statut professionnel des artistes, en mettant en œuvre un système d'imposition équitable pour établir un soutien et un régime fiscal qui sont plus cohérents et prévisibles.
2. Que le gouvernement se réengage dans les augmentations budgétaires déjà confirmées pour le Conseil des arts du Canada et qu'il respecte cet engagement.
3. Que le gouvernement fournisse un financement prolongé pour les programmes d'apprentissage de métiers désignés Seau rouge, ouvrant le programme aux artisans professionnels et intégrant les programmes d'apprentissage des métiers d'arts dans le système existant.
4. Que le gouvernement modifie la Loi sur le droit d'auteur canadien pour y inclure le droit de suite.
5. Que le gouvernement accepte la recommandation de l'Association des musées canadiens de moderniser la politique nationale des musées et d'identifier un nouveau soutien financier pour les programmes afin de faire avancer la réconciliation avec les peuples autochtones, l'inclusion et la diversité, la numérisation et les infrastructures.

À propos de la FCMA/CCF

La Fédération canadienne des métiers d'art/Canadian Crafts Federation (FCMA/CCF) est le seul organisme national de services en arts dédié à la promotion des métiers d'art canadiens, au pays et à l'étranger. Notre mission est de créer des liens et de promouvoir les métiers d'art. Notre force se trouve dans le réseau national d'organismes des métiers d'art, incluant un étroit partenariat avec tous les conseils des métiers d'art des provinces et des territoires, pour soutenir les projets collaboratifs et les mesures profitables à ce secteur.

Le secteur des métiers d'art est bel et bien vivant au Canada, avec plus de 5 500 artistes actifs établis comme membres de notre organisation, et encore plusieurs autres travaillant de façon indépendante partout au pays. Nos recommandations auront des incidences directes et indirectes sur leur capacité à réussir dans un secteur précieux, en soutenant les artistes professionnels lors de moments clés de leurs carrières ou en soutenant les systèmes qui permettent aux artistes professionnels de réussir. Les recommandations de la FCMA/CCF sont essentielles au développement et à la santé de l'économie culturelle et elles méritent un soutien fédéral accru, puisque le Canada cherche à augmenter le nombre d'emplois locaux durables pour les Canadiens.

Le contexte des métiers d'art

En allouant un financement expressément destiné au soutien du secteur culturel, le gouvernement s'assure de la compétitivité du Canada. À titre de contributeur clé de l'économie culturelle, le secteur des métiers d'art est unique dans sa capacité à se superposer à plusieurs autres industries, y compris le secteur culturel plus large, la fabrication, la conception, l'éducation, le tourisme, la santé et plusieurs autres. La majeure partie des artistes professionnels des métiers d'art du Canada sont des travailleurs autonomes, propriétaires de petites entreprises, qui créent des emplois tant dans le secteur culturel qu'en dehors de celui-ci. Comme n'importe quelle entreprise, ces gens ont besoin de comptables,

d'associés aux ventes, de spécialistes en marketing, de services d'aide à la livraison, etc., qui contribuent à l'ensemble de l'économie canadienne.

Les répercussions du secteur culturel se font ressentir ailleurs, particulièrement dans le secteur du tourisme. Les artistes des métiers d'art et les travailleurs culturels constituent une part importante de cette industrie, puisqu'une culture florissante attire des visiteurs, qu'ils viennent de l'étranger ou d'ici. Le tourisme interprovincial ou territorial devrait être encouragé pour veiller à ce que les Canadiens explorent tout ce que le Canada a à offrir, y compris ses arts visuels et ses métiers d'arts. (Les métiers d'art jouent un rôle important pour le tourisme, étant donné que les visiteurs achètent souvent des produits de l'artisanat afin de se souvenir de leur voyage.)

La promotion des métiers d'art et de la culture ne constitue en rien une nouvelle idée touristique, mais il est important d'illustrer le rapport entre le soutien du Conseil des arts du Canada, l'offre de nouvelles sources de revenus pour les artistes et la clarification de leurs obligations fiscales, ainsi que le soutien des sites publics dédiés à la présentation de la culture qui augmentent le tourisme. Le soutien du développement culturel à des niveaux macro et micro-économiques permet de faire prospérer le secteur. Cela conduit à une programmation et à une production améliorées, augmentant l'affluence, la participation et les dépenses dans le secteur culturel de la part du public canadien et international.

Mise en contexte des recommandations

- 1. Que le gouvernement accepte la recommandation de la Coalition canadienne des arts, afin de reconnaître le statut professionnel des artistes, en mettant en œuvre un système d'imposition équitable pour établir un soutien et un régime fiscal qui sont plus cohérents et prévisibles.*

Pendant des années, les artistes des métiers d'art (et les artistes professionnels de toutes les disciplines) ont fait face à des directives nébuleuses et à de la confusion concernant la déclaration des subventions. Cela a entraîné des vérifications inutiles, des pertes de temps et une relation de plus en plus négative entre les artistes et l'Agence du revenu du Canada. Cette difficulté a été portée à l'attention du public grâce à l'article de la CBC, datant d'avril 2018, sur le sculpteur Steve Higgins et la facture fiscale de 14 000 \$ qu'il a reçue en raison d'une réévaluation et de la recatégorisation subséquente de son travail professionnel à « amateur ». Le terme amateur ronge les artistes professionnels des métiers d'art, puisque la confusion provenant de l'interprétation des vérificateurs de l'ARC a créé de longs délais et des difficultés financières pour les personnes qui suivent simplement les règles existantes et qui sont finalement ciblées inégalement par des interprétations larges.

Le problème, comme le décrit la Coalition canadienne des arts, se trouve ici : « Le Conseil des arts du Canada, et de nombreux autres bailleurs de fonds publics, documentent les revenus provenant de subventions pour des projets sur des T4A. Le revenu est initialement déclaré dans la case 105. Toutefois, déclarer un revenu provenant d'une subvention dans la case 105 équivaut à déclarer les subventions de projet des artistes comme des bourses d'études, et cela ne facilite pas la déclaration des dépenses reliées aux projets artistiques. Pour les artistes, il est primordial de déduire les dépenses connexes nécessaires, tout comme le ferait n'importe quelle autre entreprise. » [TRADUCTION]

Les artistes qui ont reçu des subventions de cette nature ont déjà été jugés comme étant des artistes professionnels par les processus d'examen des professionnels et des pairs employés par les agences de financement artistique. Un nouveau niveau d'évaluation fait par les agents de l'ARC n'est pas nécessaire pour déterminer l'exactitude de ce titre professionnel.

Cette recommandation encourage le gouvernement fédéral à investir dans une assez petite part de soutien interne pour l'ARC, en fournissant une orientation plus claire pour les agents et les vérificateurs. Cela réduira le nombre de vérifications inutiles et augmentera la productivité de l'ARC, allégeant le fardeau de la réévaluation et de la recatégorisation pour les artistes du Canada.

2. *Que le gouvernement se réengage dans les augmentations budgétaires déjà confirmées pour le Conseil des arts du Canada et qu'il respecte cet engagement.*

Depuis 2015, le Conseil des arts du Canada a reçu un financement accru provenant du gouvernement du Canada, avec la promesse de poursuivre ce financement croissant jusqu'en 2021. La FCMA/CCF a profité directement de cette augmentation de financement disponible, tout comme plusieurs de ses organismes partenaires et membres individuels, partout au pays. Cette augmentation du financement a eu des répercussions considérables sur la capacité organisationnelle, les activités collaboratives et les pratiques individuelles des arts dans tout le Canada. Nous voulons profiter de cette occasion pour remercier le gouvernement du Canada pour cet investissement très important. Nous avons l'intention de continuer à démontrer les répercussions qu'il a eues sur le secteur des métiers d'art dans les années à venir.

Cet investissement n'a fait qu'effleurer la surface de ce secteur, allégeant le fardeau financier extrême d'organismes et de coopératives et fournissant une base pour un soutien plus formel et professionnel, créant ainsi une plateforme de croissance stable. Un investissement continu, comme le gouvernement l'a déjà promis, élèvera la culture canadienne vers de nouveaux sommets, augmentant notre visibilité auprès du public en général et sur la scène internationale. Le Conseil des arts du Canada a déployé de grands efforts afin de redéfinir ses priorités, réalignant le financement disponible afin de refléter une pratique moderne et inclusive des arts canadiens. En donnant suite au financement promis pour le Conseil, en totalité et jusqu'en 2021, le gouvernement prouvera son dévouement envers la valeur sociale et économique du secteur culturel, ainsi que sa compréhension de cette valeur.

3. *Que le gouvernement fournisse un financement prolongé pour les programmes d'apprentissage de métiers désignés Seau rouge, ouvrant le programme aux artistes professionnels et intégrant les programmes d'apprentissage des métiers d'arts dans le système existant.*

Dans une étude publiée par Statistiques Canada en juin 2017 et intitulée « L'incidence du vieillissement de la population sur les taux d'activité du marché du travail », on signalait qu'en 2016, il y a un « écart [qui] s'élargit entre le nombre de jeunes entrant sur le marché du travail et le nombre de personnes se préparant le quitter ». La prochaine génération d'artistes professionnels fera également face à cette réalité, avec un plus grand nombre de jeunes qui débutent une carrière professionnelle dans les métiers d'arts en ayant une dette d'études considérable. L'écart entre les jeunes artistes qui travaillent pour apprendre la gestion des affaires ou acquérir des compétences techniques et les artistes professionnels plus expérimentés qui ont besoin d'assistants pour soutenir leurs entreprises solides est malheureusement bien réel. Le financement de programmes de mentorat et d'apprentissage aiderait les deux groupes au chapitre du perfectionnement et de la croissance.

Un soutien à l'apprentissage est offert dans d'autres métiers souvent étroitement liés (comme la soudure, la menuiserie et la ferronnerie) mais ce n'est pas le cas pour les compétences plus spécialisées axées sur le travail artistique. C'est un préjugé bien malheureux qui fait en sorte de favoriser les fabricants d'armoires et non les fabricants de meubles, les vitriers et non les souffleurs de verre, les transformateurs de métaux et non les forgerons et les joailliers. Il y a beaucoup de différences entre ces

métiers pour ce qui est du produit fini, mais les compétences de base requises sont très similaires. Ce n'est ni par parti pris ni par élitisme que nous faisons la présente demande, mais bien parce que nous comprenons les réalités de ces métiers et les compétences qu'ils requièrent. Dans le cadre du programme Sceau rouge, les gens de métier reçoivent des subventions fédérales pour suivre et compléter des apprentissages, mais les artisans tout aussi, sinon plus compétents, travaillant dans des domaines très similaires ne sont pas subventionnés. En améliorant l'accès au soutien financier provenant de ces programmes dans ces domaines, le marché du travail canadien aiderait directement les artistes professionnels à faire avancer leurs pratiques, à réduire le fardeau de leurs dettes, à améliorer l'apprentissage structuré et le développement de carrière, et conduirait plus d'artistes professionnels vers l'entrepreneuriat et le développement des petites entreprises.

De plus, la FCMA/CCF soutient le financement continu de la formation, du développement professionnel et des stages gérés par le Conseil des ressources humaines du secteur culturel qui travaille sur l'enrichissement des compétences pour les personnes qui fondent leurs carrières sur les organismes artistiques et culturels. Les programmes de mentorat intergénérationnel sont essentiels pour permettre aux artistes de tout âge d'interagir et de partager leurs compétences afin de créer de nouvelles possibilités enthousiasmantes dans l'économie créative numérique actuelle.

4. *Que le gouvernement modifie la Loi sur le droit d'auteur canadien pour y inclure le droit de suite.*

La FCMA/CCF soutient depuis longtemps l'élaboration d'un droit de suite d'un artiste au Canada. La législation proposée par le Canadian Artist's Representation/Front des artistes canadiens (CARFAC) et le Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV) devrait être mise en œuvre immédiatement. Cette redevance sur les droits d'auteur procurerait une nouvelle source de revenus pour les artistes professionnels dont le travail est revendu sur le marché professionnel. La structure proposée par le CARFAC et le RAAV, telle qu'elle est décrite par April Britski du CARFAC, ne coûterait rien au gouvernement fédéral, puisqu'elle procurerait « un flux de rentrées aux artistes visuels dont les œuvres continuent d'avoir du succès sur le plan commercial et il serait susceptible de présenter des avantages économiques pour les artistes autochtones et âgés. » Nous encourageons le Comité des finances à faire progresser la recommandation afin que la Loi sur le droit d'auteur inclue ce droit de suite, positionnant le Canada auprès d'au moins 93 autres pays qui possèdent actuellement cette mesure législative.

5. *Que le gouvernement accepte les recommandations de l'Association des musées canadiens de moderniser la politique nationale des musées et d'identifier un nouveau soutien financier pour les programmes afin de faire avancer la réconciliation avec les peuples autochtones, l'inclusion et la diversité, la numérisation et les infrastructures.*

Selon John McAvity, directeur de l'Association des musées canadiens (AMC), le « Canada compte environ 3 000 musées à but non lucratif, galeries d'art, centres de sciences et institutions connexes. Ils attirent plus de 75 millions de visiteurs chaque année. » [TRADUCTION] En étant l'un des principaux moyens pour les Canadiens et les visiteurs internationaux de découvrir la programmation culturelle, incluant la programmation des métiers d'art, les musées constituent un portail qui permet de prendre contact avec le secteur des métiers d'art et une partie intégrante du milieu culturel canadien. Le FCMA/CCF reconnaît la valeur de veiller à ce que les musées canadiens soient soutenus adéquatement. Tout comme le récent examen et la transformation du modèle du Conseil des arts du Canada, les musées canadiens devraient être soutenus dans leurs efforts pour renouveler et rafraîchir leurs

structures, leur contenu et leur relation avec le public canadien moderne. Un financement et un soutien supplémentaires afin d'adopter des politiques nationales sur les musées contribueront à rendre les musées canadiens plus attirants, réfléchis, précis et intéressants. Des musées forts exercent un attrait fort, augmentant la capacité du Canada à concurrencer les marchés internationaux en matière de tourisme et de culture.

La FCMA/CCF remercie le Comité des finances pour cette occasion de présenter ces recommandations. Nous sommes ouverts à présenter d'autres renseignements afin de soutenir ces recommandations ainsi que celles de nos collègues de l'AMC, du CARFAC, du RAAV et de la Coalition canadienne des arts.